

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE : Paul Langevin**

Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot

**DATE : Le 10/06/2021**

**PARTICIPANTS :**

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents :

Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Stéphanie Faucherre, Patricia Brezzo, Priscilla Boer (enseignantes)  
Mme Dumas-Miton (responsable périscolaire).  
Mme Braut, Mme Lechat, M. Quinty, M. Da Costa (parents d'élèves titulaires)  
Mme Cohen Scali (parents d'élèves suppléants, assistant sans droit de vote au conseil)  
M. Bijaoui (élu mairie), Mme Pavan (élue mairie), Ingrid Berry (mairie)  
M Ferey (DDEN)

Absents :

M. Bonnassie (service informatique)  
Mme Amendola (parent suppléant)

**ORDRE DU JOUR :**

- Travaux et achats mairie pour l'école
- Temps périscolaire
- PPMS
- Protocole sanitaire
- Projets du 3<sup>ème</sup> trimestre
- Coopérative scolaire
- Préparation de la rentrée 2021-2022
- Questions des parents

## **1- Travaux et achats de la mairie pour l'école**

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :

- Enlèvement anciens volets de Noel, armoire cassée et table
- Brises-vues installés et panneaux d'affichage installés
- Nouveaux volets de Noel fixés au mur
- Miroir fixé au mur

**Point sur les travaux et achats demandés qui restent à faire :**

### **Techniques**

#### **Travaux importants qui nécessitent un budget spécifique**

- changement des menuiseries: pas avant 2022 : **attention verre mal fixés**
- réfection des toilettes enfants cet été
- Peinture classe 102
- Peinture à tableau sous le préau : cet été en même temps que les crèches
- Renouvellement des batteries des PC portables de la classe mobile : un budget spécifique doit être prévu mais le changement des batteries est une possibilité intéressante dans un premier temps. L'obsolescence du matériel informatique doit être programmée et budgétée en amont.
- Arbre à planter dans la cour : en attente du déménagement de la salle des archives.

#### **Autres travaux et demandes en attente**

- Clés (verrou escalier, classe 104)
- Changement du portillon du jardin : **changement cet été. Penser aux clés.**
- Bancs à changer cour
- Manivelle classe 103

## **2. Temps périscolaire**

**Copains bienveillants.** Dispositif avec la gendarmerie, police municipale. En 2022 2023 CP au CM2. Intervention pendant le temps scolaire.

**Accueil du soir :** l'étude est une étude surveillée et non dirigée. Bien que les enseignants et les animateurs encadrants fassent au mieux, les enfants sont nombreux (certains groupes de plus de 20 enfants) et un suivi individuel des devoirs n'est pas possible.

**Organisation des chefs d'équipe :** il y aura un chef d'équipe d'animation à Langevin. Mission : lien avec les enseignants et les parents.

**Bilan cantine.** Des repas plus conséquents depuis quelques semaines (constat des enfants). 60 % des enfants sont satisfaits de la qualité des repas (bons ou très bons).

**Application commune scolaire/périscolaire :** la mairie va rencontrer les dirigeants de l'application

KidsCare. La directrice rappelle qu'il faut aussi penser au matériel : une tablette par classe et une connexion Wifi.

### **3. PPMS**

Problème de la trop grande sensibilité des télécommandes.

Demande de surélever les télécommandes.

- Exercice incendie effectué

### **4. Projets du 3<sup>ème</sup> trimestre**

#### **PROJET MOYEN-AGE**

- Venue des blancs chevaliers de la confrérie templière de Biot
- Sortie de fin d'année 1<sup>er</sup> et 2 juillet château de Villeneuve-Loubet
- Chorale d'école et spectacle de fin d'année

ALEXIA BARRIER : visite du bateau

#### **Médiathèque**

#### **Danses provençales**

### **5. Protocole sanitaire**

Lavages des mains, port du masque catégorie 1 obligatoire.

Nettoyage approfondi des locaux.

Intervenants autorisés, sorties autorisées (mais restrictions par les structures qui accueillent habituellement les classes). En attente d'un assouplissement le 1<sup>er</sup> juillet.

Sport en intérieur : uniquement de faible intensité, avec port du masque

Pas de brassage : si enseignant absent pas d'accueil dans les autres classes si pas de remplaçant.

Elève ou enseignant positif Covid : signalement cellule IA et ARS, recherche des cas contacts élèves (cantine) et isolement

Elève ou enseignant cas contact : entre 7 et 14 jours d'isolement obligatoire, plus si la personne positive vit dans le foyer

Kermesse et spectacle annulés.

### **6. Coopérative scolaire**

Présentation de l'état actuel des comptes 2020-2021.

Entrées d'argent par les photos (577,60 euros).

Pas de don APE cette année. Le don de 2019-2020 a été dépensé (tir à l'arc, divers matériel pour les récréations, sortie de fin d'année à Villeneuve-Loubet)

Participation des familles (15 euros par enfant, 10 si fratrie dans l'école) sur la base du volontariat

Le CRF sera à vérifier et à signer au mois de septembre par les parents d'élèves qui appartiennent à la commission de contrôle des comptes.

### **7. Préparation de la rentrée 2021-2022**

Aucune information à l'heure actuelle pour un éventuel maintien du protocole sanitaire.

Nous préparons une rentrée « normale », sachant que nous saurons nous adapter si nécessaire.

#### **- Règlement intérieur en vigueur pour la rentrée**

Règlement intérieur de l'école : **modification pour l'interdiction des petits jouets votée à l'unanimité.**

complété par le protocole sanitaire en vigueur s'il y en a un

#### **-Prévision des effectifs 2021-2022**

51 CP 45 CE1 6 CE2

Sont prévues deux classes de CP à 25 et 26

CE1 à 27

CE1-CE2 à 18-6 (24)

Nous sommes en limite d'une possible ouverture de classe.

### **8. Questions des parents**

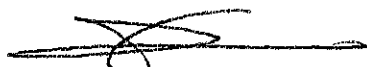
**Remerciement des parents présents cette année par de nombreuses initiatives et présents en nombre à tous les conseils d'école**

Point prévention harcèlement

Fait à Biot, le 10 juin 2021

Le Président du Conseil d'Ecole :

Sophie André



Le Secrétaire de séance :

Stéphanie Faucherre

